

0410899E  
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS  
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE  
174 RUE ALBERT 1ER  
41002 BLOIS CEDEX  
Tel : 0254515154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 63  
Année scolaire : 2021-2022  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 18

**Le conseil d'administration**

Convoqué le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés.

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 4

Libellé de la délibération :

COP.

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation d'une convention d'occupation précaire pour l'occupation du logement n°10 avec Mme Patrice GRANIER agent administratif contractuel au Lycée d'hôtellerie et de tourisme du 01/12/2021 au 31/08/2022.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 15/10/2021 17:16:00

0410896E  
ACADEMIE D'ORLÉANS-TOURS  
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE  
174 RUE ALBERT 1ER  
41002 BLOIS CEDEX  
Tel . 0254515154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 64

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-26

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui   |    Non    Nombre: 4

Libellé de la délibération :

COP.

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation d'une convention d'occupation précaire pour l'occupation du logement n°2 avec Mme Aline Pascal professeur de techniques culinaires au Lycée d'hôtellerie et de tourisme du 01/11/2021 au 31/08/2022.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 15/10/2021 17:15:12

0410899E  
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS  
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE  
174 RUE ALBERT 1ER  
41002 BLOIS CEDEX  
Tel : 0254515154

**ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Objet : Occupation des logements de fonction.

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 65  
Année scolaire : 2021-2022  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 30/08/2021  
Réuni le : 12/10/2021  
Sous la présidence de : Claude Brigand  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu  
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20  
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration émet un avis :

Pièce(s) jointe(s)  
 Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Logements de fonction.

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration propose l'attribution des concessions de logements de fonction à partir du 01/08/2021 suivant le document présenté en annexe.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés .	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 15/10/2021 17:15:30



**Lycée polyvalent  
hôtellerie et tourisme  
du Val de Loire**  
académie  
Orléans-Tours



Le Gestionnaire

Objet : attribution des concessions de logements du lycée d'hôtellerie et de tourisme du Val de Loire. Conseil d'administration du 12/10/2021.

Lycée polyvalent  
hôtellerie et tourisme  
du Val de Loire

Lycée des métiers  
d'hôtellerie et  
de tourisme

Le Gestionnaire

Docteur titulaire par  
François Magaud  
T 02 54 51 61 54  
F 02 54 51 61 00  
06 04 10 99 99  
@ec-orleans-tours.fr

174 rue Albert 1<sup>er</sup>  
C943333  
41000 Blois Cedex

**PROPOSITION A PARTIR DU 01/08/2021  
(CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 12/10/2021)**

Logement 1 : Proviseur adjoint (Mme Claude Brigid proviseure adjointe - occupante)

Logement 2 : Proviseur (M. David Fourrage proviseur - dérogation à l'obligation de loger, n'occupe pas le logement)  
Proposition de convention d'occupation précaire Mme Aline Pascal du 01/11/2021 au 31/08/2021.

Logement 3 : gestionnaire (Mr François Magaud gestionnaire - occupant)

Logement 4 : attaché d'intendance (Mr Bernard Mussard attaché d'intendance - dérogation à l'obligation de loger, n'occupe pas le logement)

Logement 5 : secrétaire d'intendance (Mme Véronique Ambard secrétaire d'intendance - occupante)

Logement 6 : CPE (Mme Isabelle Moat CPE - occupante)

Logement 7 : Encadrant technique Région Centre (Mr Osgur Eski encadrant technique Région - occupant)

Logement 8 : infirmière 5 (Mme Nazila Messaoudi infirmière occupante)

Logement 9 : gardienne (M. Antonio Ribeiro ATTEE - occupant)

Logement 10 : CPE (Mme Isabelle Fayet CPE dérogation à l'obligation de loger, n'occupe pas le logement).  
Proposition de convention d'occupation précaire Mme Patricia Granier du 01/12/2021 au 31/08/2021.

Fait à Blois, le 06/10/2020

Le Gestionnaire

François MAGAUD

0410899E  
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS  
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE  
174 RUE ALBERT 1ER  
41002 BLOIS CEDEX  
Tel : 0254515154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 66  
Année scolaire : 2021-2022  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention MOBI-CENTRE.

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation de la convention de mandat MOBI-CENTRE avec le Président du Conseil Régional pour l'année universitaire 2021/2022.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 15/10/2021 17:15:40

0410899E  
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS  
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE  
174 RUE ALBERT 1ER  
41002 BLOIS CEDEX  
Tel : 0254615154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 67  
Année scolaire : 2021-2022  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de . Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à sortie dans Blois (différents concepts hôteliers), dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui          Nombre: 1

Libellé de la délibération :

MONDE PRO BLOIS 28/09/2021

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement de la sortie scolaire à Blois (lieux de différents concepts hôteliers), dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 18/10/2021 12:52:05

**Visite découverte du monde professionnel le 28/09/2021**

Sortie obligatoire  
 Départ le jeudi 28/09/2021 à 8h10 et retour à 16h45  
 Transport en bus de ville  
**Classes concernées : 2 STHR 1 et 2**  
 Effectif : 48  
 4 accompagnateurs : Mmes BARDET, Mrs BARRILLET, DUVEAU et DORADQUX  
 Découverte d'établissements hôteliers avec différents concepts

**BUDGET**

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Déplacement en bus de ville (cartes élèves) Déjeuner au restaurant administratif	0,00 € 376,00 €	Participation du lycée	376,00€
<b>TOTAL</b>	<b>376,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>376,00€</b>

coût indicatif par participant : 7,23 €

0,00 €

0410899E  
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS  
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE  
174 RUE ALBERT 1ER  
41002 BLOIS CEDEX  
Tel : 0254515154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 68  
Année scolaire : 2021-2022  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Amboise (visite du lycée viticole), dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui                      Nombre: 1

Libellé de la délibération :

LYCEE AMBOISE 29/03/2021

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement de la sortie scolaire à Amboise (visite du lycée viticole), dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 18/10/2021 12:52:08



**Visite au lycée viticole d'Amboise le 29/03/2022**

Sortie facultative

Départ le lundi 29/03/2022 à 8h15 et retour à 17h30

Transporteur

Classes concernées : 2 STHR 1et 2

Effectif : 37

4 accompagnateurs : Mmes BARDET, Mrs BARILLET, DUVEAU et DORADOUX

Découverte du domaine viticole, apprentissage sur différentes vinifications, commercialisation des vins, découverte de l'histoire de la route des épices.

**BUDGET**

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Déplacement en car	348,70 €	Participation du lycée	445,20 €
Repas au Lycée Chaplain d'Amboise	331,50 €	Participation des familles (5 € X 37)	186,00 €
Visite guidée de l'exploitation du lycée viticole	50,00 €	Don de la MDL	200,00 €
Découverte de l'histoire de la route des épices "Le Prieuré"	100,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>830,20 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>830,20€</b>
	20,25		

coût indicatif par participant :

0,00 €

0410899E  
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS  
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE  
174 RUE ALBERT 1ER  
41002 BLOIS CEDEX  
Tel : 0254515154

**ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés**

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 69

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

**Le conseil d'administration**

**Convoqué le : 30/08/2021**

**Réuni le : 12/10/2021**

**Sous la présidence de : Claude Brigand**

**Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-26**

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

**Pièce(s) jointe(s)**

Oui     Non    Nombre: 1

**Libellé de la délibération :**

**VRS 2021 2022**

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation d'une convention de partenariat avec l'association "Vers un réseau de soins" (VRS) pour l'année scolaire 2021/2022.**

**Résultats du vote**

**Suffrages exprimés : 18**

**Pour : 18**

**Contre : 0**

**Abstentions : 0**

**Blancs : 0**

**Nuls : 0**

**Dém'Act**

Dématisation des actes des EPLE

**Le président du conseil d'administration**

**Nom : Brigand**

**Prénom : Claude**

**Signé le: 18/10/2021 12:52:11**



## **CONVENTION DE PARTENARIAT**

### **Relative à la mise en œuvre d'un Point de Contact Avancé**

**L'association Vers un Réseau de Soins (VRS)**  
6 rue de la Mare  
41000 BLOIS

Représentée par son Directeur, Monsieur Denis RECAMIER,  
d'une part,

Et :

**Le lycée des métiers de l'hôtellerie et du tourisme du Val de Loire**  
174 rue Albert 1er  
41000 BLOIS

Représenté par son Proviseur, Monsieur David FOURRAGE,  
d'autre part.

Il est convenu ce qui suit :

## Article 1 : Objectifs spécifiques de l'activité

Les objectifs du Point de Contact Avancé sont les suivants :

- Accueillir, écouter, évaluer, orienter les jeunes ayant des pratiques addictives, avec ou sans produits. Les élèves ayant des conduites à risques peuvent également être reçus durant les permanences du Point de Contact Avancé, dans un objectif de prévention des pratiques addictives, mais le Point de Contact Avancé reste dédié aux jeunes ayant des pratiques addictives, qu'il reçoit majoritairement. Les élèves nécessitant une prise en charge plus longue seront réorientés.
- Proposer aux élèves une écoute, un accompagnement, une aide ou encore une orientation pour passer un moment difficile à vivre.
- Apporter un soutien psychologique. Il ne s'agit pas d'établir un suivi psychologique de longue durée, deux à cinq rencontres permettent d'évaluer la situation et de proposer des orientations adaptées si besoin.
- Proposer et animer des actions collectives de prévention en lien avec les conduites addictives auprès des lycéens.

L'intervenant propose des actions adaptées aux situations et aux préoccupations des élèves et des professionnels, en utilisant l'espace du collectif pour ouvrir le débat sur les produits, les modes de consommation, les risques et les conséquences de l'usage et du mésusage.

Les principaux objectifs sont d'augmenter les connaissances et de renforcer les facteurs protecteurs ainsi que les compétences psycho-sociales.

Chaque action fait l'objet d'un projet réfléchi en lien avec les objectifs pédagogiques définis via les réunions de l'établissement.

- Collaborer avec les membres des équipes pour une réflexion sur les situations et les prises en charge globales des jeunes (il s'agit des réunions de suivi pour les élèves en difficulté, des concertations, des échanges avec les professionnels).

En complément du temps d'accueil individuel, l'intervenant du Point de Contact Avancé dispose de temps consacrés aux échanges formels ou non avec les différents professionnels du lycée. L'activité du Point de Contact Avancé repose sur un travail d'équipe étayé par ces temps d'échanges.

## Article 4 : Intervenant

L'intervenant du Point de Contact Avancé est une professionnelle de formation psychologue clinicien, Madame Nathalie MORIN, salariée de l'association Vers un Réseau de Soins (V.R.S.) à Blois.

## Article 5 : Obligations professionnelles

1) Conformément à l'article L3421-4 du Code de la santé publique, les consultations sont gratuites et doivent garantir la confidentialité. S'agissant de l'usage de stupéfiants, les personnes se présentant spontanément peuvent demander à bénéficier de l'anonymat.

L'article 226-13 du Code pénal stipule que : « la révélation d'une information à caractère secret par une personne qui en est dépositaire soit par un état ou par une profession, soit en raison d'une fonction ou d'une mission temporaire, est punie d'un an d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende ».

L'article 226-14 du Code pénal quant à lui précise que : « l'article 226-13 n'est pas applicable dans les cas où la loi impose ou autorise la révélation du secret. En outre il n'est pas applicable :

1° A celui qui informe les autorités judiciaires, médicales ou administratives de privations ou de sévices, y compris lorsqu'il s'agit d'atteintes ou mutilations sexuelles, dont il a eu connaissance et qui ont été infligées à un mineur ou à une personne qui n'est pas en mesure de se protéger en raison de son âge ou de son incapacité physique ou psychique ; (...)

Le signalement aux autorités compétentes effectué dans les conditions prévues au présent article ne peut faire l'objet d'aucune sanction disciplinaire ».

2) Le travail d'équipe de l'intervenant et des personnels référents de l'établissement suppose le partage des informations utiles à l'accompagnement de l'élève.

## Article 6 : Critères d'évaluation

**Evaluation des effets de l'action :** l'activité sera évaluée à partir d'un recueil de données spécialisé garantissant les principes d'anonymat et de confidentialité.

**Evaluation du déroulement et de la mise en œuvre de l'action :** l'évaluation du Point de Contact Avancé utilise des indicateurs quantitatifs (nombre de jeunes accueillis, nombre de professionnels partenaires, nombres de projets menés) et des indicateurs qualitatifs (demande initiale des élèves, orientations extérieures, partenariat effectif...) mais également des outils de mesure de la consommation et de repérage des usages nocifs (Depado).

Le dispositif de point de contact avancé est évalué à l'aide d'un comité de pilotage annuel et de bilans écrits quantitatifs et qualitatifs année scolaire remis au chef d'établissement.

0410899E  
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS  
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE  
174 RUE ALBERT 1ER  
41002 BLOIS CEDEX  
Tel : 0254515154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 70  
Année scolaire : 2021-2022  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 30/09/2021  
Réuni le : 12/10/2021  
Sous la présidence de : Claude Brigand  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu  
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54  
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)  
 Oui   |    Non   Nombre: 4

Libellé de la délibération :

**MAPA COPIEURS.**  
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation d'un marché à procédure adaptée de 5 ans avec la société KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTION CENTRE LOIRE pour la location et la maintenance de 9 copieurs.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0



## Certificat de publicité d'une consultation de marchés publics

### Certification :

En application du Décret n° 2016-360 du 25 Mars 2016, l'achat public désigné ci-dessous et concernant un MAPA a fait l'objet d'une publicité adaptée sur le site internet de l'Association AJI - Gestion pour l'Éducation. La publicité des MAPA sur ce site concerne les MAPA de l'article 27 < 221 000 Euros HT et les MAPA de l'article 28 sans limite de montant. Les MAPA de l'article 27 > 80 000 Euros HT doivent obligatoirement faire l'objet d'une publication sur le BOAMP.

### Dépositaire de la consultation :

Établissement : Lycée de Métallierie et du Tourisme du Val de Loire

Adresse : 174 rue Albert 1er  
BP 3323

41033 BLOIS CEDEX

Pouvoir adjudicateur :

M. FOURRAGE David

Contact : M. MAGAUD François

Tel : 02 54 51 51 54

Fax : 02 54 51 51 29

Email : francois.magaud@lo-oriens-tours.fr

### Détail de la consultation - PAJ/21/03534 :

Type de produit : L083 : Services - Maintenance de parc reprographie - Papeterie reprographie

Code CPV : 3812240-5 - Fournitures pour reprographie

Objet : Location et maintenance de 8 copieurs.

Descriptif : Location et maintenance de 8 copieurs (dont 5 permettant l'impression couleur) à installer au lycée des métiers de l'hôtellerie et du tourisme du Val de Loire.

Liste des fichiers publiés avec cette consultation :

- Acte engagement marché copieurs LHTB 2022-2026.xlsx
- CCP marché copieurs LHTB.pdf
- annexe acte engagement LHTB.xls

Transmission des offres :

- En déposant vos offres sur cette plateforme

Attribution du marché à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :  
formation, moyens humains pour l'assistance technique, délai d'intervention : 30 %  
Tarifs location et maintenance (soit à la copie) : 70 %

Consultation publiée du 22/09/2021 au 18/10/2021. Echéance le 18/10/2021 à 23h59 (Heure de Paris).

Fait à Nice le 17/10/2021

Le Président

0410899E  
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS  
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE  
174 RUE ALBERT 1ER  
41002 BLOIS CEDEX  
Tel : 0254515154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 71  
Année scolaire : 2021-2022  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Normandie (mémorial de Caen, plages du débarquement), dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui      Nombre: 1

Libellé de la délibération :

**NORMANDIE 01/02 AU 04/02/2022**

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire en

Normandie (mémorial de Caen, plages du débarquement), dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 18/10/2021 12:52:16



Voyage en NORMANDIE du 01/02 au 04/02/2022

**Voyage facultatif**

Départ le mardi 01/02/2022 à 7h00 retour le vendredi 04/02/2022 à 19h00

Agence de voyage

Classes concernées : 1ères EURO, Terminales EURO ET TSTHR 1

Effectif : 36

3 accompagnateurs : Mmes HENRY-BUISSON, GUERIN et M. LUGLIA

Faire redécouvrir les moments et les lieux clés de l'histoire et de l'amitié franco-américaine. Travailler en immersion linguistique avec les visites et des ateliers en LV.

Préparation du programme en lien avec le groupe de 2ème année de BTS tourisme

Descriptif : visite du mémorial de Caen (guide anglais), visite du cimetière américain, visite d'Hotel- atelier en langue anglaise (fabrication de scones), visite des plages du débarquement.

**BUDGET**

DEPENSES		RECETTES	
	MONTANT		MONTANT
Agence de voyages (devis complet hébergement, visites repas)	8 100,00 €	Participation du lycée	720,00 €
Autres activités sur site : visite musée, repas lycée hôtelier de Caen	800,00 €	Participation des familles (36 X 230 €)	8 280,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>8 900,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>8 000,00 €</b>
	230,77		

coût indicatif par participant :

0,00 €

0410898E  
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS  
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE  
174 RUE ALBERT 1ER  
41002 BLOIS CEDEX  
Tel : 0254515154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 72  
Année scolaire : 2021-2022  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à DUBLIN (IRLANDE), dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui      Nombre: 1

Libellé de la délibération :

DUBLIN 29/04 AU 04/05/2022

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à DUBLIN (IRLANDE), dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 18/10/2021 12:52:19

**Voyage à DUBLIN du 29/04 au 04/05/2022**

Voyage facultatif

Départ le vendredi 29/04 à 07H00 et retour le mercredi 04/05/2022

Agence de voyage

Classes concernées : TPRO et 1 PRO BOUL PAT

Efficatif : 44

4 accompagnateurs : Mme PROUST, M. KEISER + 2 adultes

CF. dossier 100 % mobilité Région Centre Val de Loire

**BUDGET**

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Agence de voyages (devis complet hébergement visites repas)	18 284,00 €	Participation du lycée Participation des familles (44 X 120 €) Participation de la Région Centre Val de Loire	1 461,12 € 5 280,00 € 11 522,88 €
<b>TOTAL</b>	<b>18 284,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>18 284,00€</b>
coût indicatif par participant :			380,50

0,00 €

0410899E  
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS  
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE  
174 RUE ALBERT 1ER  
41002 BLOIS CEDEX  
Tel : 0254515154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 73  
Année scolaire : 2021-2022  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Blois au cinéma les LOBIS (film d'été), dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui      Nombre: 1

Libellé de la délibération :

LES LOBIS LE 15/11/2021

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement d'une sortie scolaire au cinéma les LOBIS à Blois, dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 18/10/2021 12:52:22

**Découverte gastronomique de la Renaissance par le biais d'un film le 15/11/2021**

Sortie obligatoire

Départ le lundi 15/11/2021 à 9h00 et retour à 12h00

Transporteur

Classes concernées : les classes de TPRO

Effectif : 51

3 accompagnateurs : Mme ALBA, Mrs BRZENCZEK et GABROT

Découvrir la gastronomie renaissance : visionnage du film "délicieux" au cinéma les LOBIS

Organisation d'un repas sur le thème de la Renaissance dans le cadre du "chef d'œuvre"

**BUDGET**

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Déplacement en car	105,04 €		
Cinéma les lobis	255,00 €	Participation du lycée	360,04 €
<b>TOTAL</b>	<b>360,04 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>360,04 €</b>
coût indicatif par participant :		6,10	

0,00 €

0410899E  
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS  
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE  
174 RUE ALBERT 1ER  
41002 BLOIS CEDEX  
Tel. 0254615154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 74  
Année scolaire : 2021-2022  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 18

**Le conseil d'administration**

Convoqué le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Amboise (Château GAILLARD), dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui                      Nombre: 1

**Libellé de la délibération :**

**CHATEAU GAILLARD LE 05/04/2022**

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement de la sortie scolaire à Amboise (Château GAILLARD), dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 18/10/2021 12:52:24

**Sortie à Château Gaillard 05/04/2022**

Sortie facultative

Départ le mardi 05/04/2022 à 09h00 retour à 16h30

Transporteur

Classes concernées : tous les groupes de 1<sup>PRO</sup>

Effectif : 60

6 accompagnateurs : Mmes ALBA, GAULT, TOUZANI, LAPEYRONNIE, Mrs FONTENILLE et SORNIQUE

Visite des serres de Château Gaillard et histoire de l'Orangerie dégustation à l'aveugle des produits dans le cadre de la co-intervention des ateliers de dégustation, approche des productions locales (chef d'œuvre local) (chef d'œuvre local)

**BUDGET**

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Déplacement en car	625,80 €	Participation du lycée	770,45 €
3 visites guidées (citadelles, serres) et 3 activités	1 044,85 €	Participation des familles (10 € X 60) Don de la MDL	800,00 € 200,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 570,45 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 570,45 €</b>
coût indicatif par participant :	23,79		

0,00 €

0410899E  
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS  
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE  
174 RUE ALBERT 1ER  
41002 BLOIS CEDEX  
Tel : 0254515154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 75  
Année scolaire : 2021-2022  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 16

**Le conseil d'administration**

Convoqué le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Yu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Paris (visites professionnelles), dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui          Nombre 1

**Libellé de la délibération :**

PARIS LE 11/03/2022

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement de la sortie scolaire à Paris (visites professionnelles), dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 16/10/2021 12:52:27



**Découverte du monde professionnel : sortie à PARIS le 11/03/2022**

Sortie facultative

Départ le vendredi 11/03/2022 à 7h10 et retour à 19h00

Transporteur

**Classes concernées : 1 et 2 CAP CS en HCR et 1 et 2 CAP C**

Effectif : 40

5 accompagnateurs : Mmes LAPEYRONNIE, BILLAULT, MARTIN, TOUCHAIN, Mrs HAYES

Découvrir un établissement hôtelier avec ses différents services (hôtel, restaurant et cuisine), découvrir différents concepts de restauration.

Visite de Paris, d'une brasserie parisienne et de 2 hôtels de luxe. Déjeuner au Carroussel du Louvre

**BUDGET**

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Déplacement en car	1 215,00 €	Participation du lycée (CAP EUROPE) 10 € X 40	400,00 €
Repas au Carroussel du Louvre	708,75 €	Participation du lycée	1 123,75 €
		Participation des familles (10 € X 40 )	400,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 923,75 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 923,75€</b>
	41,82		

coût indicatif par participant :

0,00 €

0410899E  
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS  
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE  
174 RUE ALBERT 1ER  
41002 BLOIS CEDEX  
Tel : 0254515154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 76  
Année scolaire : 2021-2022  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 18

**Le conseil d'administration**

Convoqué le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

**Libellé de la délibération :**

**CORA**

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation d'une convention de compte client CARBURANT CORA avec l'Hypermarché CORA de BLOIS.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 18/10/2021 12:52:30

0410898E  
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS  
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE  
174 RUE ALBERT 1ER  
41002 BLOIS CEDEX  
Tel : 0254515164

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 77  
Année scolaire : 2021-2022  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Montlivault et Chambord, dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui          Nombre: 1

Libellé de la délibération :

**MONTLIVAUT ET CHAMBORD LE 15/10/2021**

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement de la sortie scolaire à Mont-Prée-Chambord et Chambord, dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 18/10/2021 12:52:33

**Chef d'œuvre 1 PRO "LOCAVOIRE" sortie à Montlivault et Chambord le 15/10/2021**

Sortie obligatoire

Départ le vendredi 15/10/2021 à 8h30 et retour à 17h00

Transporteur

Classés concernés : tous les Groupes de 1 PRO

Effectif : 63

5 accompagnateurs : Mmes PROUST, TOUZANI, SILLY, Mrs SORNIQUE et FONTENILLE

Rencontre du jardinier de M. HAY, visite du restaurant la maison d'à côté, pique nique à CHAMBORD, visite guidée des jardins-potagers, visite guidée GAEC Croc du merle

**BUDGET**

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Déplacement en car	492,20 €	Participation du lycée	312,20 €
GAEC du Croc du Merle	150,00 €	Participation du lycée (don CAP EUROPE 10 € par élève)	630,00 €
Visite guidée des jardins potagers et visite libre du château	300,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>942,20 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>942,20 €</b>
	13,86		

coût indicatif par participant :

0,00 €

0410889E  
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS  
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE  
174 RUE ALBERT 1ER  
41002 BLOIS CEDEX  
Tel : 0254515154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 78  
Année scolaire : 2021-2022  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Onzain, dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui                      Nombre: 1

Libellé de la délibération :

ONZAIN LE 11/10/2021

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement de la sortie scolaire à Onzain, dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 18/10/2021 12:52:36

**Rencontre de producteurs et découverte culturelle de notre Région le 11 10 2021**

Sortie obligatoire  
 Départ le lundi 11 octobre à 8h30 retour à 17h30  
 Transporteur  
 Classes concernées : 1 et 2 CAP CS en MCR et 1 et 2 CAP C  
 Effectif : 40  
 6 accompagnateurs : Mmes BILLAULT, MARTIN, TOUCHAIN, BARDET, Mrs ERZENECZEK et HAYES  
 Visite de la Cabriette à Orzain et rencontre avec les éleveurs et producteurs  
 Visite des jardins de Cheumont et participation à un atelier

**BUDGET**

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Déplacement en car	450,00 €	Participation du lycée	630,00 €
Visite de la Cabriette (8 € X 40)	240,00 €	Participation du lycée (don CAP EUROPE 10 € par élève)	400,00 €
Visite des jardins de Cheumont (8 € X 40)	240,00 €	Don de la MDL	100,00 €
Atelier LYANOTYPE Végétal (100 € X 2)	200,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>1 130,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 130,00€</b>

coût indicatif par participant :

24,57

0,00 €

0410899E  
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS  
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE  
174 RUE ALBERT 1ER  
41002 BLOIS CEDEX  
Tel : 0254515154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 79  
Année scolaire : 2021-2022  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 30/09/2021  
Réuni le : 12/10/2021  
Sous la présidence de : Claude Brigand  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Mont-Près-Chambord, dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui      Nombre: 1

Libellé de la délibération :

**MONT-PRES-CHAMBORD LE 18/10/2021**  
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement de la sortie scolaire à Mont-Près-Chambord, dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 18/10/2021 12:52:39

**Sortie LOCAVORE : verger de Mont-Près Chambord, cave coopérative, pique nique le 12/10/2021**

Sortie obligatoire

Départ le lundi 12/10/2021 départ à 8h30 et retour à 17h45

Transporteur

Classes concernées : tous les groupes de 1 STHR

Efficatif : 43

4 accompagnateurs : Mimas GUERIN, Mrs GUERIN, DORADOUX et HERLEDAN

Découverte du verger conservatoire de Mont-près-Chambord qui œuvre pour la sauvegarde du patrimoine génétique des variétés anciennes de pommes et de poires. L'importance du Bio, de l'agriculture raisonnée et de la permaculture.

Visite de la cave coopérative de Mont-Près-Chambord ou vignoble Seyin, découverte des vins de Chevremy et cour-Chevremy, visite du Chaig

Déjeuner Pique nique au Château de Chambord. Visite libre du château de Chambord et du jardin potager du château

**BUDGET**

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Déplacement en car	480,00 €	Participation du lycée	265,00 €
Gratuité des visites	0,00 €	Participation de la MIDL	215,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>480,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>480,00€</b>

coût indicatif par participant :

10,21

0,00 €



0410899E  
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS  
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE  
174 RUE ALBERT 1ER  
41002 BLOIS CEDEX  
Tel : 0254515154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 80  
Année scolaire : 2021-2022  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 30/09/2021  
Réuni le : 12/10/2021  
Sous la présidence de . Claude Brigand  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25  
vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Bourré et Onzain (visites professionnelles), dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui          Nombre: 1

Libellé de la délibération :

**BOURRE ONZAIN 17/03/2022**

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement de la sortie scolaire à Bourré et Onzain, dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 18/10/2021 12:52:42

**Découverte des modes d'approvisionnement le 17/03/2022**

Sortie obligatoire

Départ le jeudi 17/03/2022 à 8h10 et retour à 17h00

Transporteur

Classes concernées : 2 PRO

Effectif : 55

5 accompagnateurs : Mmes LAPEYRONNIE, ALBA, Mrs BOULAY, SORNIQUE et BENYEBKA

Identifier différents modes d'approvisionnement (MIN)

Visite chez un viticulteur découverte du domaine et de la production Domaine de Pierrette

Visite de la Champignonnière Cave des Roches Bourré

Visite d'une chèvrerie Cabrinette à Onzain

**BUDGET**

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Déplacement en car	510,20 €	Participation du lycée (CAP EUROPE) 10 € X 55	550,00 €
Visite de la Champignonnière	385,00 €	Participation du lycée	674,93 €
Visite de la Cabrinette	329,73 €		
<b>TOTAL</b>	<b>1 224,93 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 224,93€</b>
coût indicatif par participant :			20,42

0,00 €



**Découverte professionnelle d'un établissement hôtelier le 21/10/2021**

Sortie obligatoire

Départ le jeudi 21/10/2021 à 8h10 et retour à 12h00

Bus de ville

Classes concernées : 1 CAP CS en HCR, 1 CAP C, ULIS 1ère année

Effectif : 24

6 accompagnateurs : Mmes LAPEYRONNIE, BARDET, MARIN et BILLAULT, Mrs BRZENCZEK et HAYES  
Découvrir un établissement hôtelier : hôtel MERCURE

**BUDGET**

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Déplacement en bus urbain (cartes élèves)	0,00 €	Participation du lycée	360,00 €
Petits déjeuners au MERCURE (12 € X 30)	360,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>360,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>360,00€</b>

coût indicatif par participant :

12,41

0,00 €

0410699E  
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS  
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE  
174 RUE ALBERT 1ER  
41002 BLOIS CEDEX  
Tel. 0254515154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 82  
Année scolaire : 2021-2022  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Les Mureaux (visite du site OPTIONS), dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui                      Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Site OPTIONS 29/11/2021

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement de la sortie scolaire aux Mureaux (visite du site OPTIONS), dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**  
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le : 18/10/2021 12:53:00

**Visite du site OPTIONS aux Mureaux le 29/11/2021**

Sortie obligatoire

Départ le lundi 29/11/2021 à 6h00 retour à 18h30

Transporteur

Classes concernées : 1 TS MHR ALT

Effectif : 23

2 accompagnateurs : Mrs BARILLET et GUERIN

Visite du site OPTIONS société de location de matériel événementiel ; déjeuner gratuit sur site, ateliers pédagogiques.

**BUDGET**

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Déplacement en car	946,00 €	Participation du lycée (crédits spécifiques UFA)	946,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>946,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>946,00€</b>
coût individuel par participant :	37,84		

0,00 €

0410899E  
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS  
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE  
174 RUE ALBERT 1ER  
41002 BLOIS CEDEX  
Tel : 0254515154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 83  
Année scolaire : 2021-2022  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 18  
Nombre de présents : 18

**Le conseil d'administration**

Convocqué le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R 421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Onzain et Amboise (visite professionnelle), dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui          Nombre: 1

**Libellé de la délibération :**

CABINETTE CHAPTAL 05/05/2022

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement de la sortie scolaire à ONZAIN ET AMBOISE, dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 18/10/2021 12:53:03

Visite d'un vignoble et d'une fromagerie le 05/05/2022

Sortie facultative

Classes concernées : TSTHR 1 et 2

Effectif : 42

Professeurs accompagnateurs : Mme SCHOTT, SINDIKUBWABO, MONTIGNY, COCHIN et GRATIAS

Départ : le jeudi 5/05/2022 à 8h00 et retour à 18h00

Visite et découverte de différents sites : Fromagerie, Cave et repas au Lycée Chaptal

**BUDGET**

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Transport en bus	512,00 €	Participation du lycée	605,50€
Fromagerie (Cabinelle)	300,00 €	Participation de la MDL	185,00€
Cave dégustation (domaine de la CROIX MELIER)	100,00 €	Participation des familles (12 € X 42)	504,00€
Repas au lycée CHAPTAL	362,50 €		
<b>TOTAL</b>	<b>1 294,50 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 294,50€</b>

coût indicatif par participant (adultes et élèves)

27,54 €

0,00 €



0410800E  
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS  
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE  
174 RUE ALBERT 1ER  
41002 BLOIS CEDEX  
Tel : 0254615154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 84  
Année scolaire : 2021-2022  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 30/09/2021  
Réuni le : 12/10/2021  
Sous la présidence de : Claude Brigand  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

W

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à GALWAY (IRLANDE), dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui      Nombre: 1

Libellé de la délibération :

GALWAY 01/04 AU 06/04/2022

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à GALWAY (IRLANDE), dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Absentions	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématerialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 18/10/2021 12:53:06

**Voyage à GALWAY du 01/04 au 06/04/2022**

Voyage facultatif

Départ le vendredi 01/04 à 12H00 et retour le mercredi 06/04/2022 à 22h00

Agence de voyage

Classes concernées : TPRO

Effectif : 51

4 accompagnateurs : Mmes SIGNOLET, GOUSSIN, MARTIN et M. GABROT

CF. doter 100 % mobilité Région Centre Val de Loire

**BUDGET**

DÉPENSES		MONTANT	RECETTES		MONTANT
Agence de voyages (dépense complet hébergement visites repas)		24 168,00 €	Participation du lycée		1 933,41 €
			Participation des familles (51 X 120 €)		6 120,00 €
			Participation de la Région Centre Val de Loire		15 300,00 €
			MDL		814,59 €
<b>TOTAL</b>		<b>24 168,00 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>24 168,00€</b>
coût indicatif par participant :		439,42			

0,00 €

0410899E  
ACADEME D'ORLEANS-TOURS  
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE  
174 RUE ALBERT 1ER  
41002 BLOIS CEDEX  
Tel : 0254515154

**ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 85  
Année scolaire : 2021-2022  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 15  
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 30/09/2021  
Réuni le : 12/10/2021  
Sous la présidence de : Claude Brigand  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Région Centre Val de Loire - Sortie professionnelle BTS, dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui      Nombre: 1

Libellé de la délibération :

REGION CENTRE LE 16/11/2021

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement de la sortie professionnelle des BTS tourisme en Région Centre Val De Loire, dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	18
Pour	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**  
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand  
Prénom : Claude  
Signé le: 18/10/2021 12:53:09

**Journée professionnelle en Région Centre Val de Loire le 18/11/2021**

Sortie obligatoire

Départ le lundi 18/11/2021 à 09h00 et retour à 12h00

Transporteur

Classes concernées : les classes de 2TS T1 et 2 la T 2 sauf les étudiants agissant sur l'atelier cordées de la réussite qui se déroulent également le 18/11.  
Effectif : 40

2 accompagnateurs : Mmes COCHIN-LENOIR et ORY

Activités pédagogiques et rencontres professionnelles autour des 3 thèmes mis à l'étude : œnotourisme, tourisme et handicap, tourisme et activités de pleine nature.

**BUDGET**

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Déplacement en car	1 100,00 €	Participation du lycée	124,00 €
Déjeuner sur site	630,00 €	Participation de la MCL	2 370,00 €
Diverses viâtes	770,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>2 500,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 500,00€</b>
	59,52		

coût indicatif par participant :

0,00 €

0410889E  
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS  
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE  
174 RUE ALBERT 1ER  
41002 BLOIS CEDEX  
Tel. 0254515154

**ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Objet : Financement des voyages scolaires**

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 86  
Année scolaire : 2021-2022  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Yu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à sortie à Blois exposition CROKE PARK, dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui      Nombre: 1

Libellé de la délibération :

CROKE PARK 20/10/2021

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement de la sortie scolaire à Blois au centre de la résistance, de la déportation et de la mémoire, dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**  
Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 18/10/2021 12:54:03

**Visite de l'exposition CROKE PARK le 20/10/2021 au Centre de la résistance**

Sortie obligatoire

Départ le lundi mercredi 20/10/2021 à 13h30 retour à 17h30

Bus de ville

Classes concernées : 1 PRO BP et TPRO BP

Effectif : 44

4 accompagnateurs : Mme PROUST, M. KEIZER et 2 autres enseignants

Visite de l'exposition CROKE PARK avec questionnaire en lien avec le voyage à Dublin

**BUDGET**

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Déplacement en bus (cartes élèves)	0,00 €	Participation du lycée	80,00 €
Visite de l'exposition	80,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>80,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>80,00€</b>
coût indicatif par participant :			1,67

0,00 €

0410899E  
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS  
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE  
174 RUE ALBERT 1ER  
41002 BLOIS CEDEX  
Tel: 0254515164

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : B7

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-300 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention ANC

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation d'une convention d'occupation de locaux avec l'Académie nationale de cuisine pour l'organisation des concours toques d'or le 18/11/2022;

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 18/10/2021 12:54:07

0410889E  
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS  
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE  
174 RUE ALBERT 1ER  
41002 BLOIS CEDEX  
Tel : 0254515154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 88  
Année scolaire : 2021-2022  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Cheverny (Itinéraire gourmand), dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui          Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Itinéraire gourmand le 22/06/2022

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement de la sortie scolaire à Cheverny (Itinéraire gourmand), dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 18/10/2021 12:54:09



Sortie facultative  
 Classes concernées : 1 TS MHR ALT  
 19 apprentis  
 Professeurs accompagnateurs : MMS BARILLET, DUVEAU, GUERIN ET HERLEDAN

Départ : le mercredi 22 juin 2022 à 8h30 et retour à 17h30  
 Visite et découverte de différents sites (Caudalie et domaine de MONTCY)  
 Déjeuner dans un restaurant local à Charverny  
 Visite du domaine de MONTCY et présentation de produits Bio locaux

**BUDGET**

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Transport en bus	298,10 €	Participation du lycée (crédits spécifiques UFA)	424,10€
Déjeuner (23 X 22 €)	506,00 €	Participation des apprentis (19 X 20 €)	380,00€
<b>TOTAL</b>	<b>804,10 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>804,10€</b>

coût indicatif par participant (adultes et élèves) 34,96 €

0,00 €

0410899E  
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS  
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE  
174 RUE ALBERT 1ER  
41002 BLOIS CEDEX  
Tel : 0254515154

**ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Objet : Programme prévisionnel des sorties, voyages et projets**

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 88  
Année scolaire : 2021-2022  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration  
Convocqué le : 30/09/2021  
Réuni le : 12/10/2021  
Sous la présidence de Claude Brigand  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu  
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20  
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration valide le programme prévisionnel des sorties, voyages et projets du lycée pour 2021/2022.

Pièce(s) jointe(s)  
 Oui  Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Programme sorties voyages 2021-2022.  
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration valide le programme prévisionnel des sorties, voyages et projets du lycée pour 2021/2022.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand  
Prénom : Claude  
Signé le: 18/10/2021 12:54:12

0410899E  
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS  
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE  
174 RUE ALBERT 1ER  
41002 BLOIS CEDEX  
Tel : 0254515154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 90  
Année scolaire : 2021-2022  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention PJJ

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation d'une convention d'utilisation d'une cuisine pédagogique avec la Direction Territoriale Touraine Berry pour l'année scolaire 2021/2022.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 18/10/2021 12:54:16

0410899E  
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS  
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE  
174 RUE ALBERT 1ER  
41002 BLOIS CEDEX  
Tel : 0254515154

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Diplôme de compétences en langue espagnole

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 91  
Année scolaire : 2021-2022  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/08/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- 

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration valide les modalités d'organisation du DCL en langue espagnole.

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Diplôme de compétence en langues.

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du projet "diplôme de compétence en langue espagnole", dont le budget prévisionnel est joint en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 18/10/2021 12:54:18



**FICHE QUOTIDIENNE D'ENCAISSEMENT N° 105 AU 17/11/21**

Date	Crédit	N° cpt débit	N° cpt crédit	Montant	Référence	Nom du tiers	
17/11/21	210016F074674	5112	41120	489.51	ROUSSEAU Thomas	ROUSSEAU FLORENT	
17/11/21	210016F074674	5112	41120	128.20	AHAMMADA ALI Iwéma	AHAMMADA ALI BOUR	
	SOUS-TOTAL	5112	41120	597.71			
	TOTAL	5112		597.71			
	<b>TOTAL ETABLISSEMENT</b>						597.71

0410899E  
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS  
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE  
174 RUE ALBERT 1ER  
41002 BLOIS CEDEX  
Tel : 0254515154

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Admisston en non valeur.

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 92  
Année scolaire : 2021-2022  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 30/09/2021  
Réuni le : 12/10/2021  
Sous la présidence de : Claude Brigand  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25  
Vu  
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20  
-  
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide  
Pièce(s) jointe(s)  
 Oui  Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Admission en non valeur.  
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide de l'admission en non valeur de 2 créances de demi-pension pour un montant total de 719,01 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**  
Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand  
Prénom : Claude  
Signé le : 18/10/2021 12:54:22

ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022 mise à jour le 11/10/2021

Visiteur / Sujet	Thématique	Matériau de travail	Date	Heure de départ	Nombre d'élèves en formation	Classe / Groupe	Nombre d'enseignants	Commentaire ou remarque	CA
Journal d'enseignement	Le Parc des villes	Par	vendredi 3 septembre 2021	16h00	160	Les élèves de toutes les classes.	1	Tout les professeurs des villes.	12/10/2021
Villes d'aujourd'hui et de demain	6/29	677 au plan	jeudi 14 septembre 2021	13h30	24	2021	1	Mme BILLOU, Mme M. L. GUS	12/10/2021
Villes d'aujourd'hui et de demain	6/30	679 au plan	vendredi 15 septembre 2021	13h30	26	2021	1	Mme BILLOU, Mme M. L. GUS	12/10/2021
Le Parc des villes	6/29	Mme LITTE	jeudi 14 septembre 2021	14h00	27	Les élèves de toutes les classes.	2	Mme BILLOU, Mme M. L. GUS	12/10/2021
Le Parc des villes	6/30	Mme M. L. GUS	vendredi 15 septembre 2021	14h00	48	1 et 2 CAP 20 au HCP et 1 et 2 CAP 2	8	Mme BILLOU, Mme M. L. GUS	12/10/2021
Le Parc des villes	6/29	Mme M. L. GUS	jeudi 14 septembre 2021	17h00	37	215 M. A. 1	1	M. BILLOU	12/10/2021
Le Parc des villes	6/30	Mme M. L. GUS	vendredi 15 septembre 2021	17h00	14	217 M. A. 1	1	Mme BILLOU, Mme M. L. GUS	12/10/2021
Le Parc des villes	6/29	Mme M. L. GUS	jeudi 14 septembre 2021	18h00	67	170 M. A. 1	4	Mme BILLOU, Mme M. L. GUS	12/10/2021
Le Parc des villes	6/30	Mme M. L. GUS	vendredi 15 septembre 2021	18h00	40	1 et 2 CAP 20 au HCP et 1 et 2 CAP 2	6	Mme BILLOU, Mme M. L. GUS	12/10/2021
Le Parc des villes	6/29	Mme M. L. GUS	jeudi 14 septembre 2021	19h00	83	Tous les groupes de 1 P40	7	Mme BILLOU, Mme M. L. GUS	12/10/2021
Le Parc des villes	6/30	Mme M. L. GUS	vendredi 15 septembre 2021	19h00	49	Les groupes de 1 et 2	8	Mme BILLOU, Mme M. L. GUS	12/10/2021
Le Parc des villes	6/29	Mme M. L. GUS	jeudi 14 septembre 2021	19h00	46	1 P40 / 1 P40	4	Mme BILLOU, Mme M. L. GUS	12/10/2021
Le Parc des villes	6/30	Mme M. L. GUS	vendredi 15 septembre 2021	19h00	24	1 CAP 20 au HCP et 1 CAP 20 au HCP	6	Mme BILLOU, Mme M. L. GUS	12/10/2021
Le Parc des villes	6/29	Mme M. L. GUS	jeudi 14 septembre 2021	19h00	24	215 M. A. 1	1	Mme BILLOU, Mme M. L. GUS	12/10/2021
Le Parc des villes	6/30	Mme M. L. GUS	vendredi 15 septembre 2021	19h00	91	TMD	9	Mme BILLOU, Mme M. L. GUS	12/10/2021
Le Parc des villes	6/29	Mme M. L. GUS	jeudi 14 septembre 2021	19h00	68	1 et 2 CAP 20 au HCP et 1 CAP 20 au HCP	4	Mme BILLOU, Mme M. L. GUS	12/10/2021
Le Parc des villes	6/30	Mme M. L. GUS	vendredi 15 septembre 2021	19h00	28	215 M. A. 1	2	Mme BILLOU, Mme M. L. GUS	12/10/2021
Le Parc des villes	6/29	Mme M. L. GUS	jeudi 14 septembre 2021	19h00	28	1 et 2 CAP 20 au HCP et 1 CAP 20 au HCP	4	Mme BILLOU, Mme M. L. GUS	12/10/2021
Le Parc des villes	6/30	Mme M. L. GUS	vendredi 15 septembre 2021	19h00	61	217 M. A. 1 et 1 P40	1	Mme BILLOU, Mme M. L. GUS	12/10/2021
Le Parc des villes	6/29	Mme M. L. GUS	jeudi 14 septembre 2021	19h00	36	Mme BILLOU, Mme M. L. GUS	1	Mme BILLOU, Mme M. L. GUS	12/10/2021
Le Parc des villes	6/30	Mme M. L. GUS	vendredi 15 septembre 2021	19h00	22	1 et 2 CAP 20 au HCP et 1 CAP 20 au HCP	2	Mme BILLOU, Mme M. L. GUS	12/10/2021
Le Parc des villes	6/29	Mme M. L. GUS	jeudi 14 septembre 2021	19h00	60	1 et 2 CAP 20 au HCP et 1 CAP 20 au HCP	5	Mme BILLOU, Mme M. L. GUS	12/10/2021





0410899E  
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS  
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE  
174 RUE ALBERT 1ER  
41002 BLOIS CEDEX  
Tel : 0254515154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 96  
Année scolaire : 2021-2022  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

va

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à PARIS (Sortie culturelle), dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

PARIS MARS 2022

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement de la sortie scolaire à PARIS, dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le : 26/10/2021 15:06:39

**Sortie à Paris en mars 2022**

Sortie facultative

Départ le lundi 14 mars 2022 à 7h00 et retour à 22h30 (date susceptible de changer)

Transporteur

Classes concernées : 1STHR 1 et 1STHR 2

Effectif : 42

4 accompagnateurs : Mmes GUERIN, Mrs ORAIN, GUERIN et BELLANGER

Le matin visite de l'Arc de triomphe. Déjeuner pique-nique, Visite du musée d'Orsay commentée ensuite visite de deux hôtels parisiens prestigieux  
Arrêt le soir sur l'autoroute (Mac do)

**BUDGET**

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Déplacement en car	1 085,00 €	Participation du lycée	600,00 €
Arc de triomphe	60,00 €	Participation des familles (20 € X 42)	840,00 €
Repas	480,00 €	Don de la MIDL	255,00 €
Métro	50,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>1 695,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 695,00€</b>
coût indicatif par participant :			36,85
			0,00 €